

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SUPERVISION DE L'ITIE-GUINEE

Le mercredi 03 avril 2024 de 15h à 17h, s'est tenue la réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée dans la salle de réunion de la Primature sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Président dudit Conseil.

Tous les Membres du Conseil étaient présents à savoir :

1. **Monsieur Amadou Oury BAH**, Premier Ministre, Président ;
2. **Monsieur Mourana SOUMAH**, Ministre de l'Economie et des Finances, membre ;
3. **Monsieur Bouna SYLLA**, Ministre des Mines et de la Géologie, membre ;
4. **Monsieur Alpha Abdoulaye DIALLO**, Président de la Commission Développement Durable au CNT Coalition PCQVP (société Civile), membre ;
5. **Monsieur René Désiré MOREL**, Vice-président de la Chambre des Mines de Guinée, DGA de GAC, membre ;
6. **Monsieur Bachir CAMARA**, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-G, Rapporteur.

Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE, Ministre Directeur de Cabinet a demandé de faire un tour de table pour permettre à chacun de se présenter. Ce qui a été fait. (Voir liste des présents en annexe)

Il a ensuite passé la parole à Monsieur Alhousseine KABA, Conseiller aux Mines de Monsieur le Premier Ministre pour décliner l'ordre du jour.

Monsieur Alhoussein KABA, Conseiller Chargé des Mines à la Primature, membre du comité de pilotage de l'ITIE – Guinée a pris la parole pour expliquer au Premier Ministre le but de la réunion.

- **Monsieur Alhoussein KABA** : Je commence par remercier Monsieur le Premier Ministre pour avoir accepté cette rencontre malgré son programme très chargé. Je voudrais aussi lui signifier qu'en Guinée le Premier Ministre est le Président du Conseil de Supervision qui se réunit au début de Chaque année pour valider le Plan de travail et budget Annuel 2024 de l'ITIE-Guinée, permettant ainsi au Secrétariat Exécutif de commencer l'exécution des activités contenues dans ce PTBA. Voici l'ordre du jour :

L'ordre du jour de la réunion:

1. Situation actuelle de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée ;
2. Examen et Approbation du Plan de Travail et Budget Annuel 2024 de l'ITIE-Guinée ;
3. Divers.

Il y a un agenda qui est proposé dont le contenu est le suivant : **1)** l'accueil des participants qui est déjà fait ; **2)** Ouverture de la session par Monsieur le PM ; **3)** Présentation de la situation de l'ITIE-Guinée par le président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée ; **4)** Présentation du PTBA 2024 par le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée ; et **5)** Débats et recommandations avant la clôture par Monsieur le PM. Sur ce, Monsieur le Premier Ministre vous voudrez bien procéder à l'ouverture de la session.

- **Monsieur Mohamed Lamine SY-SAVANE** : Monsieur le Premier Ministre veuillez prendre la parole pour ouvrir la première session de l'année 2024 de l'ITIE-Guinée.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Le Ministre des Mines et de la Géologie m'avait interpellé sur la nécessité que cette réunion se tienne, parce que si elle se tient pas à date on risque de payer des pénalités. C'est bien cela ?
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Merci Monsieur le Premier Ministre, effectivement si la Guinée perd sa conformité avec ITIE ça aura un impact direct avec les investissements internationaux en Guinée. Quand on regarde aujourd'hui les bailleurs de fonds internationaux, la Banque Mondiale est là, son bras privé la SFI est prêteur dans la CBG pour son extension à hauteur de 200 Millions de Dollar US, ils sont prêteurs dans le projet GAC, MEGA qui est une filiale de la Banque Mondiale pour les garanties qui couvrent le projet de GAC. Il y a le projet HPX, il y a un certain nombre de projets internationaux où ils sont présents. La conformité de la Guinée est une conditionnalité d'appui budgétaire. Donc il était important que vous preniez en charge ces sujets parce que les sujets de gouvernance sont extrêmement importants.
- **Monsieur le Premier Ministre** : El hadj DIABY m'a déjà briefé sur le rôle de l'ITIE et l'objectif du Conseil de Supervision donc on y va sur ce qui est prévu dans le programme. Comme l'a indiqué le Ministre des Mines c'est extrêmement important que nous puissions mettre en œuvre toutes les

dispositions que nous avons contractées en toutes responsabilités par rapport à la gouvernance minière car au-delà de toute considération la gouvernance minière nous interpelle tous c'est dans l'intérêt du pays et de nos compatriotes. Sur ce, je déclare ouverte la session d'orientation des objectifs de l'ITIE en Guinée.

- **Monsieur Alhousseine KABA** : Pour le point suivant de l'ordre du jour nous allons passer la parole à monsieur le président du Comité de Pilotage de l'ITIE.
- **Monsieur Bachir CAMARA** : Merci beaucoup monsieur le conseiller. Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur le Premier Ministre pour avoir accepté d'organiser cette session de l'ITIE malgré son agenda particulièrement chargé et lui adresser mes sincères félicitations pour sa nomination au poste stratégique de Premier Ministre.

Monsieur Bachir CAMARA a dans sa prise de parole, indiqué l'importance de l'ITIE en tant que Norme Mondiale de Bonne Gestion des ressources Pétrolières, Gazières et Minières.

La Guinée a adhéré à cette Initiative en avril 2005. Depuis cette date à ce jour la Guinée a produit 17 Rapports ITIE. Le dernier en date est celui de 2021.

Il a mis l'accent sur le succès remporté par la Guinée lors des différentes évaluations triannuelles (appelées Validation). Il a signalé que la Guinée n'est pas à jour dans le paiement de ses contributions annuelles au Secrétariat International de l'ITIE.

Il a fait ressortir que le gros problème de l'ITIE – Guinée est le financement pérenne de son processus en vue de la réalisation efficace et efficiente de son plan d'action

Pour terminer, il a sollicité que le Conseil de Supervision veuille bien approuver le PTBA 2024 qui lui sera présenté par le Secrétariat Exécutif de l'ITIE – Guinée.

Je vais passer la parole au Secrétariat Exécutif pour la présentation du résumé du PTBA 2024. Je vous remercie.

- **Monsieur Alhousseine KABA** : Monsieur le Secrétaire Exécutif, vous avez la parole pour ce point à l'ordre du jour.

- **Monsieur Mamadou DIABY** : Je vais à mon tour passer la parole au Responsable Financier pour la présentation succincte du PTBA 2024 de l'ITIE - Guinée.
- **Monsieur Sékou Amadou DRAME, Responsable Financier** : Dans sa présentation a indiqué que le PTBA 2024 est basé sur neuf axes stratégique déclinés en 103 activités. Le montant prévisionnel de ce PTBA est 915, 228 USD soit l'équivalent de GNF 7.778.608.346 au taux de 1USD = 8 499,0935 GNF (suivant liste 220/2023 de la BCRG).

Le financement identifié est le Budget National de Développement (BND) pour un montant de 5 300 000 000 GNF suivant la loi de finances initiale 2024 et les Fonds EGPS (de la Banque Mondiale) à hauteur de 65,000 USD soit l'équivalent de 552 441 078 GNF.

Il a présenté les ventilations des différents coûts par composantes dans un cadre logique, le plan de financement par Bailleurs de fonds, et un tableau présentant le budget 2023 avec le taux de réalisation ainsi que la prévision 2024 ;

- **Monsieur Alhousseine KABA** : Je vous remercie pour cette présentation. Nous allons maintenant procéder aux débats et aux recommandations.
- **Monsieur Alpha Abdoulaye DIALLO** : Monsieur le PM, Messieurs les Ministres, Messieurs et Mesdames les Conseillers (es), Chers invités bonjour. Permettez-moi tout d'abord de féliciter Monsieur le PM pour sa nomination car c'est la première fois que je suis en face de vous, ainsi que les membres de votre Gouvernement pour la confiance placée en vous. Ici je suis à la fois coordinateur de l'action de la société civile pour la gouvernance des industries extractives que je représente au CNT où je préside la Commission Développement Durable qui a en charge les questions des mines et de l'environnement. Donc je suis là à double titre.

Pour un rappel Monsieur le PM, quand on parle de l'ITIE c'est parce que la société civile est partie prenante. Sinon, depuis belle lurette l'Etat a toujours directement collaboré avec les sociétés minières. De ce point de vue la société civile guinéenne est toujours à l'avant-garde. Nous avons opté pour la pro-activité en accompagnant les sociétés minières et aussi l'Etat dans le cadre de la gouvernance dans les industries extractives. Pour cela, nous procédons à des enquêtes et évaluations préalables et nous remontons les résultats de ces travaux au Groupe Multipartite et c'est cette

pro-activité qui permet à la Guinée d'être toujours bien notée lors des évaluations à la conformité. Et cette conformité facilite et encourage les investissements dans notre pays.

Pour cela, Monsieur le Premier Ministre, il y a plusieurs défis à relever tels que les financements des collectivités, l'application effective du contenu Local par les sociétés minières, les paiements infranationaux et les paiements directs des taxes aux communautés impactées par les sociétés minières, les respects de la reconstitution du couvert végétal par les sociétés minières en vue de la réhabilitation des mines. Le dernier défi Monsieur le Premier Ministre, c'est le financement pérenne de l'ITIE qui est confrontée à de sérieux problèmes de décaissement. Pour une structure du gabarit de l'ITIE, il devrait y avoir un mécanisme huilé de financement pérenne de ses activités pour rendre l'ITIE –Guinée plus efficace afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Je réitère l'engagement de mes collègues de la société civile mais aussi celui du CNT pour le succès de l'ITIE - Guinée. Je vous remercie.

- **Monsieur le Premier Ministre** : les 10 mille Dollars US servent à quoi ?
- **Monsieur Mamadou DIABY** : C'est la contribution annuelle que chaque pays membre de l'ITIE doit apporter pour soutenir le Secrétariat International. Ce montant est pour les pays à revenu faible.
- **Monsieur le Premier Ministre** : On est en retard de combien d'année ?
- **Monsieur Mamadou DIABY** : Deux ans plus l'année en cours, ce qui fait 30 000 USD.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Pour une structure qui intervient dans les mines vous aussi ce problème ne devrait pas se poser, ça ce n'est pas normal. Si c'était une année on pouvait comprendre mais 2 ans ! Monsieur le Ministre des Mines s'est engagé à payer pour les 2 ans la semaine prochaine.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Monsieur le Premier Ministre, je voudrais attirer votre attention sur le problème d'internet.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Vous n'avez pas accès à l'internet ?
- **Monsieur Mamadou DIABY** : Si, mais ce n'est pas à haut débit. En fait on paye le Wifi pour pouvoir se connecter.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Si les régies financières de l'Etat n'ont pas la connexion, je crois qu'il faut utiliser la fibre optique.

- **Madame Aminata BERETE** : L'abonnement à ETI-Bull je crois doit être entre 12 à 14 millions de GNF.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Monsieur Bachir Secrétaire Général des Mines peut gérer ça quand même ?
- **Monsieur Bachir CAMARA** : il n'y a pas que l'abonnement, il y a la partie accès et la mensualité aussi.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Faisons d'abord l'abonnement pour le reste on verra.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Monsieur le Premier Ministre sur ce sujet on va appeler André de l'Agence Nationale de la Digitalisation de l'Etat pour faire une expertise. Sur la base de leur rapport on va vous informer quelle est la situation réelle et faire en sorte qu'il y ait accès à l'internet.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Je ne vais pas parler de véhicule. Mais le recrutement de l'Administrateur Indépendant par la Banque mondiale, ça fait plus d'un an il faut qu'on trouve la solution.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Il y a l'Expert mines de la Banque Mondiale qui est là, Monsieur BOCOUM, j'ai prévu une rencontre avec lui on va en parler. Depuis 10 ans quand même c'est la Banque mondiale qui finance les rapports de l'ITIE. Mais je crois qu'on est arrivé à un niveau où c'est honteux de demander des «cacahouètes ». Là où on demande 100 millions USD on est capable aussi de demander 50 mille USD.
- **Monsieur le Premier Ministre** : c'est une question de dignité donc, il ne faudrait pas aussi brader notre dignité pour des choses qu'on peut faire nous-mêmes.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : En jetant un regard sur le PTBA, je vois qu'il est proposé un prélèvement de 0,4 % des recettes fiscales au niveau du Trésor Public cela fait 2 millions USD ce qui peut annuellement régler tous les problèmes de l'ITIE et nous serons fiers de dire que c'est nous qui produisons nos propres rapports ça nous crédibilise même auprès des bailleurs de fonds. On va réfléchir sur des pistes comme ça, **vous soumettre et si c'est validé par le gouvernement ça sera une bonne chose parce que l'ITIE est un instrument de l'Etat au nom du secteur minier.** Je vous remercie Monsieur le Premier Ministre.
- **Monsieur Bachir CAMARA** : Merci beaucoup Monsieur le Premier Ministre, merci beaucoup Monsieur le Ministre des mines. C'est quand même un sujet latent ça pris du temps, on avait adressé un courrier à la

Primature, c'est moi même qui l'avait fait en ma qualité du président du Comité de Pilotage. Il y a les procédures de la Banque Mondiale qui ont été bloquées parce que l'appel d'offre a souffert de quelques éléments. Pour aller de l'avant on a sollicité la Primature pour nous aider à avoir des moyens de financement pour pallier à cela. On a ramené le sujet au niveau Etatique pour le résoudre mais malheureusement on a pas eu assez de temps mais nous allons prendre de nouvelles dispositions pour pouvoir avancer sur le dossier.

- **Monsieur Alhousseine KABA** : Moi je pense que sur ce sujet, le courrier nous ait parvenu la réponse est que le Ministre des Mines gère ce dossier.
- **Monsieur le Premier Ministre** : L'avis de non objection, il y a des procédures et il ne faut pas sortir du cadre.
- **Monsieur Mamadou DIABY** : En fait, il s'agit de la lenteur de la procédure.
- **Monsieur le Premier Ministre** : Je crois qu'il faut les relancer plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils se prononcent.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Je pense qu'on ne va pas poser le problème de non-objection sur la table du Premier Ministre. Le Secrétaire Général est le patron des services techniques il va gérer ça à l'interne et reviendra voir Monsieur le Premier Ministre avec des propositions de solution. On va régler tous ces problèmes une fois pour toute. Il sera plus question de poser le problème de 10 mille Dollars ou du recrutement de l'Administrateur Indépendant, on a plein de solution pour cela, il y a des dépenses qui sont faites qui sont 3 à 4 fois supérieures à ces montants. C'est une question de priorité interne. Même demander la Chambre des Mines qui est sous la tutelle du Ministère des Mines il ne sera plus question de faire le mendiant pour 10 mille Dollars. Il faut qu'on arrête ça.
- **Monsieur René Désiré MOREL** : Merci beaucoup Monsieur le Premier Ministre de nous avoir reçu. Je suis là aujourd'hui en qualité de 2^{ème} vice-président de la Chambre des Mines de Guinée, le Président s'est excusé malheureusement il est avec son Conseil d'Administration donc il ne pouvait pas échapper. Il m'a demandé de faire passer le message d'engagement des différents membres de la Chambre des Mines par rapport à l'initiative. Vous pouvez être sûr que nous allons continuer à soutenir l'Initiative. Malgré des contraintes on a accepté d'assister l'ITIE pour le paiement de sa cotisation l'année dernière. On pense qu'on pourra trouver éventuellement des solutions pour ne plus revenir sur ces genres

d'activités mais c'est pour montrer à quel point nous connaissons les besoins de continuer dans cette Initiative et nous mêmes en tant qu'entreprises minières nous connaissons les bienfaits de cela parce que ça permet aussi de disséminer le message de ce que les entreprises minières font au niveau des communautés locales, ça nous permet d'avoir une discussion un peu plus franche et facile auprès des communautés qui avoisinent les entreprises minières. Je vous remercie.

- **Monsieur Thierno Iliassa BALDE** : Je voudrais juste demander à l'honorable Alpha Abdoulaye DIALLO qui a parlé de la loi portant le contenu local de l'application de cette loi à travers ces textes d'application de nous aider à diligenter l'adoption des textes d'application qui sont au CNT par l'Autorité de Régulation sur le Contenu Local que le Gouvernement avait déposé depuis. Je pense qu'on attendait la mise en place du nouveau Gouvernement donc, si vous pouvez diligenter ça pour que l'application effective sur le terrain soit mise en œuvre rapidement serait une bonne chose puisque ça donnerait beaucoup plus d'impulsion sur le développement au niveau local. Je vous remercie.
- **Monsieur Bouna SYLLA** : Il y a une loi sur l'Autorité Administrative Indépendante, je crois qu'il est extrêmement important que ceux qui ont élaboré ce projet se rassurent que le texte qui est partie au CNT sur le contenu local est en conformité avec la loi à la base qui est la loi sur l'Autorité Administrative Indépendante. Il faut qu'il y ait une meilleure compréhension du Premier Ministre et des Ministres de cette loi qui est plus fouillée, plus détaillée, qui pourrait nous inspirer à qualifier beaucoup plus d'avantage la loi sur le contenu local avant son adoption par le CNT.
- **Monsieur Mourana SOUMAH** : A ce niveau Monsieur le Premier Ministre, je pense que c'est une très bonne observation parce que nous devons pouvoir profiter de tous ces revenus qu'on va créer dans le cadre de Simandou. Le Ministre des Mines a dit qu'il y a des prescriptions qui vont permettre à l'Etat Guinéen donc, aux entreprises de droit Guinéen de pouvoir copter des ressources supplémentaires générées. C'est dans ce cadre qu'il a parlé de 30% de CAPEX qui doit être inséré dans l'économie Guinéenne mais faudrait-il avoir les éléments de recoupement parce que ça ne doit pas venir directement de déclaration des entreprises par exemple des sociétés minières qui vont dire j'ai fait, j'ai donné. Mais il faut qu'on ait des informations opposables à ces entreprises qui confirment ou qui infirment ce qu'ils disent avoir fait. C'est pour cela l'ITIE doit jouer son rôle d'instrument important qui peut vérifier la pertinence des déclarations

des sociétés minières. Je pense qu'il y a une synergie d'action qu'il faudra mobiliser autour de l'absorption de ces revenus qui reviennent de droit aux PME c'est très important, sinon nous risquons d'être à Simandou en 2025, les PME Guinéennes pourraient ne pas bénéficier des retombées comme exigé dans le plan. Donc la loi sur le contenu local voit sa pertinence, voir déjà sa conformité avec les textes qu'on a signé hier en terme de consigne, en terme de conditions d'irréversibilité c'est-à-dire que le projet est bouclé, c'est fini aucune des parties ne peut revenir là-dessus maintenant.

- **Monsieur Mohamed Lamine SY-SAVANE** : le contenu local tel que vous l'avez défini dans le projet Simandou est bon sauf que j'ai deux préoccupations parce que toutes les sociétés minières sont de droit Guinéen à 100 pour 100 sauf la CBG mais les capitaux ne sont pas gérés par des Guinéens d'où la nécessité de renforcement des cadres Guinéens pour qu'ils puissent effectivement contrôler les finances sinon on va donner le marché mais le contenu du marché va se retrouver ailleurs. Et d'autre part, Monsieur le Premier Ministre c'est la route nationale, les chinois devraient retourner un pourcentage à la Guinée mais jusqu'à maintenant rien n'est fait encore.
- **Monsieur Bachir CAMARA** : je voudrais tout juste donner une précision par rapport aux 30% que le Ministre des Finances vient d'évoquer. Ce n'est vraiment pas la participation des guinéens dans les sociétés, 30% de CAPEX de l'investissement qui est fait. C'est vrai que ces 30% sont capturés en Guinée. On a commencé à mettre en place des mécanismes à travers la production des rapports, mais ces rapports sont ce que les sociétés nous donnent. Nous devons mettre en place une structure interne au sein de l'Administration permettant de recouper l'ensemble des informations pour confirmer ce qu'elles nous donnent. Dans un premier temps, il est question de parler avec ces entreprises parce qu'elles connaissent la décomposition de tous les contrats, qu'elles nous fassent une évaluation avec elles même pour qu'on sache combien elles ont produit selon l'exécution des projets qui rentrent dans ce cadre en faveur des Guinéens. En ce moment on va avoir des lettres d'engagement qui les obligeront à respecter cette Co-projection. Mois après mois elles sont exigées à déposer leurs rapports d'avancement au MMG et on contrôlera chaque mois ce qui est rentré effectivement en Guinée cette fois-ci par des sociétés détenues par des Guinéens parce que il y a une matrice que j'ai développé avec Rio Tinto où y a des sociétés qui appartiennent 100 pour

100 aux Guinéens, X% par des Guinéens et celles qui appartiennent 100% aux étrangers mais qui sont enregistrées en Guinée donc on va jusqu'à ce niveau de décomposition. Il y a des éléments qui ne sont pas encore parfaits mais nous y travaillons c'est ce qui a été traité hier par le Ministre des Finances. Merci

- **Monsieur le Premier Ministre** : Nous avons des compétences en Guinée comme à l'étranger qui pourraient bien faire ce travail si nous les contactons. Je crois qu'il faut profiter de leurs expériences pour leur faire profiter que de donner ce travail à des étrangers.
- **Monsieur Mamadou DIABY** : Avant la clôture de la session le point suivant est l'approbation du PTBA 2024 par le Conseil de Supervision.
- **Monsieur le Premier Ministre** : En tenant compte des observations et des assurances données par le Ministre des Mines et de la Géologie, je déclare approuvé le PTBA 2024 de l'ITIE-Guinée.

Je vous remercie de votre présence, la réunion a été très utile.
Sur ce, je déclare close la présente session.

CONCLUSION : Au terme de ses travaux :

Le Conseil de Supervision a pris bonne note de l'importance de l'ITIE et se félicite des résultats obtenus par l'ITIE-Guinée ;

Le Conseil invite le Ministre des Mines et de la Géologie à prendre en charge les problèmes soulevés au cours de sa réunion et en cas de nécessité d'informer Monsieur le Premier ministre des propositions de solution.

Enfin, le Conseil de Supervision approuve le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2024 de l'ITIE – Guinée.

Conakry, le 24 Mai 2024

Le Rapporteur


Bachir CAMARA

le Premier Ministre


Amadou Oury BAH

Liste des participants :

- **Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Monsieur Bouna SYLLA, Ministre des Mines et de la Géologie ;**
- **Monsieur Mourana SOUMAH, Ministre de l'Economie et des Finances ;**
- **Monsieur Alpha Abdoulaye DIALLO, Président de la Commission Développement Durable au CNT et Coordinateur des dossiers dans le cadre des Industries Extractives ;**
- **Monsieur Bachir CAMARA, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie ;**
- **Monsieur Mohamed Lamine SY-SAVANE, Ministre Directeur de Cabinet de la Primature**
- **Monsieur René Désiré MOREL, Vice-président de la Chambre des Mines de Guinée, DGA de GAC ;**
- **Madame Fanta KEITA, Cheffe de Cabinet de Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur Alhousseine KABA, Conseiller en charge des Mines et de la Géologie auprès de Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Madame Aminata BERETE, Conseillère en charge de la Refonte de l'Administration Publique et de la Bonne Gouvernance ;**
- **Monsieur Aboubacar CAMARA, Conseiller en Charge de la Communication et de Relations Publiques auprès de Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur Thierno Iliassa BALDE, Conseiller auprès du Premier Ministre en charge du Secteur Privé, Commerce, Industrie et Contenu Local ;**
- **Monsieur Mamadou DIABY, Secrétaire Exécutif de l'ITIE- Guinée ;**
- **Monsieur Sekou Amadou DRAME, Responsable de la Comptabilité et des Finances au Secrétariat Exécutif de l'ITIE- Guinée ;**
- **Monsieur Ibrahima BANGOURA, Responsable du Service Informatique au Secrétariat Exécutif de l'ITIE- Guinée.**